

5245





En collaboration avec des partenaires de renommée mondiale, le Collège LaSalle vous propose une formation professionnelle en coiffure reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Qu'il s'agisse de la coupe, de la coloration ou des techniques de haute coiffure; les toutes dernières tendances mode vous seront révélées dans ce cours de coiffure. Diplôme d'études professionnelles en main après seulement un an condensé en quatre jours semaine, vous serez rapidement prêt à faire rayonner vos clients grâce à votre formation obtenue au Collège LaSalle.

Que ce soit dans les salons de coiffure, les spas ou les hôtels, vos compétences techniques acquises au Collège LaSalle vous permettront d'accéder à diverses opportunités de carrière. Il ne vous restera qu'à choisir.

### Diplôme

1455 heures

Ce programme mène à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

#### Modes de formation

Sur campus

• Au campus de Montréal.

# Compétences développées

- Les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour exercer le métier de coiffeur, coiffeuse;
- Les tâches courantes en coiffure telles que le shampoing, le traitement des cheveux et du cuir chevelu, la mise en plis, la mise en forme, la coupe des cheveux pour femme (coupe standard et stylisée), la coupe graduelle pour homme et la taille de la barbe, la permanente (standard et stylisée), la coloration;
- La réalisation de coiffures personnalisées en fonction des attentes, de la morphologie et de la physionomie du client; dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

Téléphone: (514) 939-2006

1 800 363-3541

collegelasalle.com

### Profil de l'étudiant

- Une excellente dextérité manuelle;
- Le sens des responsabilités et le respect des règles de sécurité:
- Une aptitude à communiquer et à établir des relations interpersonnelles.

# Langue d'enseignement

Cette formation est offerte en français ou en anglais.

#### Durée de la formation

- Un an, soit trois sessions de 15 semaines;
- Un total de 1455 heures, dont 90 heures de stage en fin de programme.







3 SESSIONS 1455 heures DEP 5245

## Cours spécifiques au programme

- Métier et formation (15 h)
- Santé et sécurité (30 h)
- Examen des cheveux et du cuir chevelu (45 h)
- Morphologie et physionomie (30 h)
- Shampooing (30 h)
- Traitement des cheveux et du cuir chevelu I (15 h)
- Mise en plis (45 h)
- Mise en forme I (35 h)
- Communication I (25 h)
- Coupe standard pour femme I (55 h)
- Permanente standard I (50 h)
- Coloration I (75 h)
- Coupe graduelle pour homme et taille de la barbe I (30 h)
- Mise en forme II (40 h)
- Traitement des cheveux et du cuir chevelu II (45 h)
- Communication II (20 h)
- Coupe standard pour femme II (65 h)
- Coupe graduelle pour homme et taille de la barbe II (30 h)
- Vente de produits et services I (30 h)
- Permanente standard II (55 h)
- Coloration II (45 h)
- Teinte pastel (60 h)
- Correction de couleur (90 h)
- Coiffure personnalisée (105 h)
- Vente de produits et services II (15 h)
- Coupe stylisée (75 h)
- Permanente stylisée (75 h)
- Coloration créative (120 h)
- Stage (105 h)
- \* Le Collège se réserve le droit de remplacer certains cours.

Téléphone: (514) 939-2006

1 800 363-3541

collegelasalle.com

#### Conditions d'admission

Pour être admis à ce programme conduisant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu (ex. : attestation d'équivalence de niveau de scolarité) ou d'un diplôme d'études supérieures, comme le diplôme d'études collégiales (DEC) ou le baccalauréat;
- Être âgé d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle a commencé la formation et a obtenu les unités de Secondaire IV en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques dans des programmes d'études établis par le ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents;
- Être âgé d'au moins 18 ans au moment d'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

